

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BSV CASSIS n° 12 du 8 novembre 2019

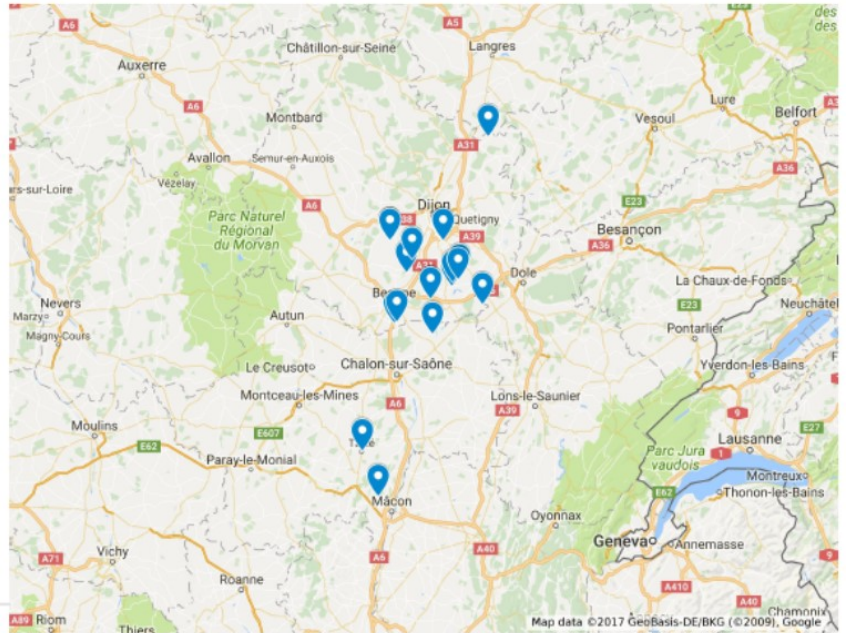


### Synthèse des BSV 2019

#### Carte du réseau

##### Réseau BSV K6

- ◆ Sacquenay NB
- ◆ Gergeuil AND
- ◆ Gergeuil NB
- ◆ Chaux NB
- ◆ Concoeur NB
- ◆ Saulon AND
- ◆ Saulon BD
- ◆ Salon NB
- ◆ Villy BD
- ◆ Villy BD
- ◆ Bonnencontre BD
- ◆ Bonnencontre NB
- ◆ Aubigny NB
- ◆ Aubigny BD
- ◆ Tichey NB
- ◆ Bragny NB
- ◆ Merceuil NB
- ◆ Merceuil BD
- ◆ Chevagny NB
- ◆ Taizé NB



La répartition des parcelles permet de couvrir les principaux secteurs de production :

Côte Viticole de Nuits, Vallée de Saône, Haute Vallée de l'Ouche.

En 2019, les 2 parcelles au sud de la Saône et Loire n'ont pas pu être suivies.

#### Bilan sanitaire

| Bioagresseurs   | Pression 2019 | Comparaison avec 2018 |
|-----------------|---------------|-----------------------|
| Anthraxnose     | Faible        | <                     |
| Oïdium          | Faible        | <                     |
| Rouille         | Très faible   | <                     |
| Chenilles       | Moyenne       | =                     |
| Puceron verts   | Moyenne       | =                     |
| Pucerons jaunes | Moyenne       | >                     |
| Cécidomyies     | Faible        | =                     |
| Sésies          | Faible        | =                     |
| Cochenilles     | Moyenne       | <                     |





### Facteurs de risque phytosanitaire

L'année 2019 est caractérisée par :

- un débourrement relativement tardif suite au début de printemps plutôt froid,
- une floraison étalée et une quantité de fleurs moins importante (conséquence de la sécheresse estivale de 2018),
- une arrivée à maturité précoce des formes de conservation de l'antracnose, induisant un risque de contamination à partir du 1<sup>er</sup> stade phénologique de sensibilité (BBCH 15),
- des pucerons jaunes présents avant floraison,
- une canicule fin juin juste avant récolte, provoquant de fortes chutes de fruits,
- une sécheresse à partir de mi-juin et jusqu'à fin septembre, et de fortes températures estivales, impactant pour l'an prochain (les phases importantes d'initiation florale et de mise en réserve avant hiver s'étant déroulé en conditions de stress),
- des conditions peu propices au développement des maladies foliaires.

### Anthraxose

Importantes projections de spores dès début avril.

Fin avril, les points noirs (1ers symptômes) sont rares.

Fin avril et début mai, les projections sont fréquentes et nombreuses suite à une pluviométrie propice sur cette période.

Ce n'est qu'à partir de mi-mai que les symptômes francs et nombreux sont visibles dans des parcelles sensibles.

La situation est restée stable en Juin.

Globalement, la situation est saine dans le parcellaire.

Puis la sécheresse estivale n'a pas été propice aux contaminations secondaires et les symptômes ont peu évolué avant le début de sénescence.

### Oïdium

1ère observation de taches le 9 mai en parcelles sensibles insuffisamment protégées pour leur sensibilité. Cependant, fin mai et début juin, il est inhabituel de constater que très peu de parcelles présentent des symptômes.

Cette situation semble liée à un autre constat : le feuillage est très souvent plus clair que d'habitude, signe d'une disponibilité en azote plus faible. Les températures printanières en dessous des normales et donc défavorables à la minéralisation de l'azote du sol, ou encore le manque de précipitations après l'apport fin floraison constituent peut-être des explications. En tout cas, cela démontre bien que le raisonnement de la fertilisation azotée (dose, fractionnement) fait partie des outils de réduction des attaques d'oïdium.

Par contre au 20 juin des symptômes sont apparus dans plusieurs secteurs (vallée de la Saône et de la Dheune, Nord de Dijon) avec parfois des intensités déjà assez élevées notamment sur des repousses après broyage. La majorité des parcelles observées reste cependant sans symptômes.

Après récolte, peu d'évolution constatée. Les parcelles saines avant récolte le sont restées. Les symptômes en parcelles atteintes en juin ont viré au brun caractéristique.

### Rouille

Pas de symptôme observé jusqu'au dernier bulletin du 8 juillet.

Par la suite, le temps très sec n'a pas été du tout propice à des attaques, même en fin de campagne.



### Chenilles

Une présence essentiellement de cheimatobies a été détectée à partir du 11 avril dans de nombreux secteurs avec une parcelle en vallée de Saône déjà très attaquée.

Fin floraison, des pyrales se sont installées.

Toute la floraison a donc été impactée. Des traitements au bacillus thuringiensis ont été appliqués dans les cas les plus critiques, avec une efficacité satisfaisante.

### Pucerons

Pucerons jaunes : apparition précoce (fin mars) de symptômes fréquents. Par la suite, mis à part dans quelques foyers, le nombre important de symptômes n'a pas semblé beaucoup nuire au développement du cassis.

Pucerons verts : début de colonies détectées dès le 11 avril, devenues fréquentes fin avril.

L'intensité est restée souvent faible à moyenne, puis a commencé à décliner dès mi-mai avec l'apparition des ailés détectée au 10 mai.

### Cochenille du mûrier

Le 1<sup>er</sup> essaimage s'est déroulé fin mai.

Le second essaimage s'est déroulé pendant la 1<sup>ère</sup> décennie d'août (bulletin spécial paru le 6 août).

### Cécidomyie des pousses du cassissier

Ce ravageur est plus ou moins présent dans les vergers adultes, généralement sans engendrer de gros préjudices sur la culture. En revanche, il peut être très problématique pour des parcelles en repousses après broyage ou pour des jeunes plantations à proximité d'anciennes.

1<sup>ère</sup> génération de larves à partir du 25 avril. Après cette arrivée plus tardive que d'habitude en raison des températures fraîches d'avril, elle s'est ensuite déroulée rapidement (en une quinzaine de jours).

La G2 a sévi début juin (pic au 7 juin) et la G3 fin juin (présence de seulement quelques jours pour un lieu donné).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement